



**UFR PSYCHOLOGIE, SCIENCES SOCIALES,
SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

Université Clermont Auvergne

GUIDE DES ETUDES

MASTER DE PSYCHOLOGIE

MASTER 1 & MASTER 2 (PSIFORI / ACTIE)

ANNEE UNIVERSITAIRE 2018 – 2019



Unité de Formation et de Recherche (UFR)

PSSSE

34 avenue Carnot

63037 CLERMONT-FERRAND Cedex

Tél. 04 73 40 64 63 – Fax. 04 73 40 64 82

E-mail : <mailto:scola.pssse@uca.fr>

Site internet : <https://pssse.uca.fr>

SOMMAIRE

CONTROLE DES CONNAISSANCES

MASTER 1 SEMESTRE 1	3
MASTER 1 SEMESTRE 2	14
MASTER 2 SEMESTRE 3	29
MASTER 2 SEMESTRE 4	36

MASTER 1 DE PSYCHOLOGIE

SEMESTRE 1

M1-S1

ORGANISATION DU MASTER 1 DE PSYCHOLOGIE M1-S1

U.E.1. PSYCHOLOGIE SOCIALE ET DE LA SANTE	9 ECTS	
<input type="checkbox"/> Psychologie sociale du statut, du rang et de la hiérarchie		16H CM
<input type="checkbox"/> Comment lutter contre les situations d'échec		16H CM
<input type="checkbox"/> Stress évaluatif et fonctionnement cognitif		16H CM
U.E.2.PSYCHOLOGIE COGNITIVE ET DU DEVELOPPEMENT	6 ECTS	
<input type="checkbox"/> Apprentissage et développement		16H CM
<input type="checkbox"/> Psychologie cognitive de la lecture		16H CM
U.E.3. METHODES DE RECHERCHE	6 ECTS	
<input type="checkbox"/> Statistiques		22H TD
<input type="checkbox"/> Ateliers outils informatiques de traitement		12H TD
<input type="checkbox"/> Les outils spécifiques de la psychologie		12H CM 14H TD
U.E.4. PRATIQUE DE RECHERCHE ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES 1 :	9 ECTS	
<input type="checkbox"/> Travail d'étude et de recherche - Introduction		
<input type="checkbox"/> Documentation électronique		06H CM 06H TD

U.E. : Unité d'Enseignement
ECTS : Crédits
CM : Cours Magistraux
TD : Travaux Dirigés
AF : Auto Formation
ST : Stages

U.E.1. PSYCHOLOGIE SOCIALE ET DE LA SANTE

✚ **Psychologie sociale du statut, du rang et de la hiérarchie (pondération 1/3)**

✚ **Comment lutter contre les situations d'échec (pondération 1/3)**

✚ **Stress évaluatif et fonctionnement cognitif (pondération 1/3)**

➤ **Psychologie sociale du statut, du rang et de la hiérarchie**

RESPONSABLE(S) : Céline DARNON

Enseignante : Céline DARNON

CONTENU :

Dans cet enseignement, nous verrons comment les appartenances catégorielles des individus, ainsi que le rang qu'ils occupent dans une hiérarchie sont susceptibles d'affecter la manière dont ils agissent, perçoivent et interagissent avec autrui et les répercussions qu'ont ces phénomènes psychologiques dans leur vie. Pour cela, nous accorderons une attention particulière aux situations d'enseignement et d'apprentissage. Dans la deuxième partie du cours, nous travaillerons sur les interventions concrètes visant à promouvoir un apprentissage efficace, durable et permettant de réduire certaines formes d'inégalités.

OBJECTIFS :

L'objectif de cet enseignement est de comprendre les effets de la position occupée dans une hiérarchie sur les comportements et sur les apprentissages et de se familiariser avec des interventions, validées scientifiquement et pouvant être utilisées dans différents contextes, y compris des contextes d'enseignement, pour améliorer les performances, la motivation, et réduire les inégalités sociales.

COMPETENCES :

- comprendre l'impact du contexte et des appartenances catégorielles sur les comportements et le fonctionnement psychologique des individus.
- identifier des pistes d'actions susceptibles de favoriser l'apprentissage et réduire les inégalités de performances en fonction des appartenances catégorielles.

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

Le cours comprendra de l'auto-formation des phases d'apport théorique et des phases de discussions sous forme d'apprentissage coopératif.

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Examen terminal

- *1ère session :*

Une épreuve écrite portant sur l'ensemble du programme.

- *2ème session :*

Une épreuve écrite portant sur l'ensemble du programme.

BIBLIOGRAPHIE :

Une bibliographie sera fournie en début de cours et mise à disposition sur Moodle.

➤ **Comment lutter contre les situations d'échec**

RESPONSABLE(S) : Delphine MARTINOT

Enseignant(e)s : Delphine Martinot

CONTENU :

L'échec scolaire ou la recherche d'emploi sont des situations psychologiques difficiles et de précarité sociale. Souvent, les individus dans ces situations sont perçus comme peu motivés et comme ayant perdu confiance en eux. Dans une approche un peu intuitive, les professionnels peuvent être conduits à penser qu'il est bon alors d'agir sur l'estime de soi de ces personnes. Mais l'estime de soi est-elle le remède attendu ? Les travaux menés en psychologie sociale, et notamment sur les concepts de motivation et d'estime de soi, permettent de répondre scientifiquement à cette question.

OBJECTIFS :

L'objectif principal de ce cours est de former de futurs psychologues qui auront des connaissances approfondies en psychologie sociale dans le domaine de la motivation et de l'estime de soi. Grâce à ces connaissances, mais aussi à une démarche scientifique qui vous permet d'appréhender le comportement humain avec un souci constant de recherche de la preuve, vous allez acquérir des connaissances qui vous permettront d'identifier et d'analyser les besoins et/ou difficultés rencontrés par les individus (adultes ou enfants), susceptibles d'être à l'origine de problèmes scolaires, ou de formation et d'insertion sociale, mais aussi de proposer des pistes d'action dans une démarche « action-développement » pour les accompagner tout au long de leur parcours scolaire, ou de formation et d'insertion.

COMPETENCES :

- Identifier et analyser les besoins et les difficultés des individus en situation d'échec.
- Proposer des pistes d'action pour (re)motiver les individus et leur apprendre à gérer l'échec.

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

Le cours est composé de trois parties :

I-Introduction aux objectifs du cours

II- Motivation et démotivation

III- Pistes d'actions simples issues de la recherche en psychologie sociale

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Examen terminal

- 1ère session :

Une épreuve écrite portant sur l'ensemble du programme (pondération 1).

- 2ème session :

Une épreuve écrite portant sur l'ensemble du programme (pondération 1).

BIBLIOGRAPHIE :

Une bibliographie détaillée pour aller plus loin est fournie sur Moodle

Deux lectures obligatoires :

-Joule, R.V. (2004). *Relancer l'intérêt des élèves par une pédagogie de l'engagement*. Dans M.C. Toczek & D. Martinot (Eds.), *Le défi éducatif* (pp. 31-53). Paris : Armand Colin.

-Darnon, C., Butera, F., & Martinot, D. (2013). *Psychologie sociale et éducation*. Dans L. Bègue et O. Desrichard, *Psychologie Sociale. La nature sociale de l'être humain*, (pp. 433-454). Bruxelles : De Boeck.

➤ **Stress évaluatif et fonctionnement cognitif**

RESPONSABLE(S) : Jean-Claude CROIZET

Enseignant(e)s : Jean-Claude CROIZET

CONTENU :

Les situations d'évaluation (entretien, examen, diagnostic cognitif) génèrent parfois un stress évaluatif qui « perturbe » le fonctionnement cognitif de l'individu. Dans le cadre de ce cours, nous aborderons les différents paradigmes qui permettent de mettre en évidence comment le social s'inscrit dans les processus cognitifs fondamentaux (attention, mémoire, fonctions exécutives, métacognition ...).

OBJECTIFS :

Acquérir des connaissances sur la régulation sociale du fonctionnement cognitif permettant de conceptualiser comment les logiques sociales participent à la régulation cognitive de l'individu.

COMPETENCES :

- Identifier et analyser les processus cognitifs impliqués dans la régulation sociale des fonctionnements cognitifs
- comprendre les processus psychosociaux à l'origine de cette régulation
- Examiner les applications de ces connaissances pour l'évaluation scolaire ou professionnelle et le diagnostic cognitif (examen psychométrique, diagnostic de déclin cognitif, etc.).

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

Sera précisé à la rentrée

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Examen terminal

- **1ère session :**

2 épreuves de contrôle continu (pondération 0,5 chacune) portant sur le cours.

- **2ème session :**

Une épreuve écrite portant sur l'ensemble du programme (pondération 1).

BIBLIOGRAPHIE :

Une bibliographie détaillée est fournie sur Moodle. Les lectures obligatoires seront précisées à la rentrée.

U.E.2.PSYCHOLOGIE COGNITIVE ET DU DEVELOPPEMENT

-  **Apprentissage et développement**
-  **Psychologie cognitive de la lecture**

➤ Apprentissage et développement

RESPONSABLE(S) : Sylvie DROIT-VOLET

Enseignant(e)s : Sylvie Droit-Volet

- Le vieillissement de la population et ses conséquences.
- Les représentations sociales du vieillissement et leurs conséquences.
- Les processus d'exclusion par l'âge : l'âgisme.
- Les cognitions déformantes relatives au vieillissement : théorie et prise en charge.
- Le vieillissement cognitif et les stratégies de compensation : la notion de flexibilité.
- Le ralentissement cognitif.
- La diminution des capacités attentionnelles.
- Mémoire et vieillissement : principes et remédiation.
- La perte d'autonomie et son évaluation.

OBJECTIFS :

Acquérir des connaissances sur le fonctionnement normal et pathologique de la personne vieillissante afin d'être en mesure de repérer des troubles dans le fonctionnement cognitif et moteur, et dans le domaine de la formation et de l'insertion tout au long de la vie, d'adapter la pédagogie aux travailleurs ou demandeurs d'emploi vieillissants, et de lutter contre les freins à la formation et à l'insertion.

COMPETENCES :

- Savoir justifier l'intérêt de prendre en compte les spécificités des capacités de l'adulte en fonction de son vieillissement afin de lutter contre des processus d'exclusion par l'âge dans le cadre de la formation, de l'insertion et du travail.
- Mobiliser les théories expliquant les cognitions déformantes.
- Mettre en place des actions pour lutter contre les cognitions déformantes.

- Expliquer la notion de stratégie de compensation et ses conditions d'application.
- Caractériser les fonctionnements cognitifs (vitesse de traitement, attention, mémoire) des personnes vieillissantes.
- Evaluer sur le plan neuropsychologique les capacités cognitives (vitesse de traitement, attention, mémoire) des personnes vieillissantes.
- Caractériser et évaluer la perte d'autonomie, et définir une démarche de prises en charge.

Compétences professionnelles

- Connaître les capacités cognitives et leurs changements avec l'âge afin d'adapter des méthodes pédagogiques et de formation aux personnes vieillissantes.
- Connaître les capacités cognitives et leurs changements avec l'âge afin de repérer des dysfonctionnements chez les personnes vieillissantes et les prendre en charge.
- Comprendre les cognitions déformantes et mettre en place des actions contre ces dernières afin notamment de lutter contre les freins à la formation et à l'insertion, et d'augmenter le bien être individuel.
- Evaluer la perte d'autonomie et savoir mettre en place un plan d'actions.

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- **1ère et 2ème session :**

Un examen terminal, épreuve écrite portant sur le CM et les documents à lire obligatoirement mis sur l'ENT (pondération 1)

INFORMATIONS PRATIQUES :

- . Le plan du cours sera disponible sur l'ENT
- . Les figures importantes présentées en cours seront également disponibles sur l'ENT
- . Des documents à lire obligatoirement seront mis sur l'ENT

BIBLIOGRAPHIE :

Une bibliographie sera disponible sur l'ENT

➤ Psychologie cognitive de la lecture

RESPONSABLE(S) : Ludovic FERRAND

Enseignant(e)s : Ludovic FERRAND

OBJECTIFS :

Ce cours a pour objectif de présenter les mécanismes cognitifs et neuronaux impliqués dans la lecture chez l'adulte. Tant les aspects visuel, orthographique, phonologique, morphologique que sémantique seront traités. Nous aborderons en particulier les questions suivantes : comment fonctionne la lecture chez l'adulte ? Que se passe-t-il entre le moment où l'on voit un mot et le moment où on le comprend ? Quels sont les différents niveaux de traitements impliqués ? En quoi consiste le recyclage neuronal de la lecture ? Etc.

COMPETENCES :

- Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique.
- Etre capable de comprendre et d'évaluer les modèles théoriques de la lecture à la lumière des différents faits expérimentaux acquis et exposés.
- Pouvoir rédiger une synthèse des éléments théoriques acquis en cours.

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

Le cours est composé de 6 grandes parties (distribuées sur 8 CM de 2h) dans lesquelles nous verrons :

- comment est défini un mot et combien de mots sont stockés dans notre cerveau ;
- quelles sont les différences fondamentales entre le langage écrit et le langage parlé ;

- quelles sont les principales étapes de la lecture (codage visuel, orthographique, phonologique, morphologique et sémantique) ;
- comment ces différentes étapes se déroulent dans le temps ;
- comment sont représentés les mots dans notre cerveau ;
- quelles sont les différentes unités de traitement impliquées (traits visuels, lettres, graphèmes, phonèmes, rimes, syllabes, morphèmes, traits sémantiques, etc.) ;
- quelles sont les principales méthodes (chronométrie mentale, étude des lésions cérébrales, imagerie cérébrale, et approche computationnelle) utilisées pour étudier les mécanismes cognitifs et cérébraux impliqués dans la lecture ;
- quelle est la nature et quel est le mode d'organisation des représentations visuelles, orthographiques, phonologiques, morphologiques et sémantiques ;
- quels sont les mécanismes cognitifs et leurs corrélats neuronaux permettant de coder et de récupérer les informations visuelles, orthographiques, phonologiques, morphologiques et sémantiques au cours de la lecture ;
- quels sont les principaux phénomènes psycholinguistiques observés (effet de supériorité du mot, effet de la position optimale du regard, effet du nombre de lettres, du nombre de syllabes, effets de fréquence, effets de voisinage orthographique, effets de consistance phonologique, effets de la structure morphologique des mots, effets d'amorçage associatif et sémantique, effet Stroop, effets de polysémie, etc.)
- quels sont les principaux modèles du codage orthographique, phonologique, morphologique et sémantique de la lecture.

MODES D'ÉVALUATION / CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Examen terminal

- 1ère session :

Une épreuve écrite portant sur l'ensemble du cours (durée : 1h ; pondération : 1)

- 2ème session :

Une épreuve écrite portant sur l'ensemble du cours (durée : 1h ; pondération : 1)

INFORMATIONS PRATIQUES :

Toutes les figures présentées en cours seront disponibles sur l'ENT.

Des documents à lire (articles en français) seront également disponibles sur l'ENT.

BIBLIOGRAPHIE :


Deux lectures fortement conseillées :


Dehaene, S. (2007). *Les neurones de la lecture*. Paris : Odile Jacob.

Ferrand, L., & Ayora, P. (2015). *Psychologie cognitive de la lecture*. Bruxelles : De Boeck Université.

U.E.3. METHODES DE RECHERCHE

 **Statistiques (pondération 1/3)**

 **Ateliers outils informatiques de traitement (pondération 1/3)**

 **Les outils spécifiques de la psychologie (pondération 1/3)**

➤ **Statistiques**

RESPONSABLE(S) : Alain MÉOT

Enseignant(e)s : Alain MÉOT

CONTENU :

Régression multiple et analyse de variance : approfondissements.

OBJECTIFS :

- Construction et interprétation de modèles de régression multiple intégrant des variables continues et

catégorielles ainsi qu'une interaction entre une variable indépendante catégorielle et une autre variable indépendante, que celle-ci soit catégorielle ou continue.

- Utilisation de contrastes pour tester des hypothèses non réductibles aux effets de base (c'est-à-dire principaux, d'interactions ou simples) de l'analyse de variance.

COMPETENCES :

Connaître les principaux éléments de fonctionnement et d'interprétation des deux outils statistiques les plus communément utilisés pour tester des hypothèses expérimentales plus précises que celles « d'effets » d'une VI, que ce soit interaction avec une autre VI ou non.

MODES D'ÉVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- **1ère session :**

Un contrôle continu d'1h30 à la fin de chaque thème (pondération ½).

- **2ème session :**

Examen sur table de 1h30

BIBLIOGRAPHIE :

Howell, D. C. (1998). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. De Boeck Université, Bruxelles.
Méot, A. (2014). *Analyse de variance. Intuition, pratique, théorie*. Avec exemples SPSS. Coll. Références Sciences, Ellipses.

➤ **Ateliers outils informatiques de traitement**

RESPONSABLE(S) : Alain MÉOT, Nadia CHAKROUN-BAGGIONI

Enseignant(e)s : Nadia CHAKROUN-BAGGIONI

CONTENU :

Mise en œuvre logicielle des analyses statistiques vues dans l'EC statistiques ainsi que de certaines des approches vues en Licence.

OBJECTIFS :

- Prise en main de SPSS (Statistical Package for the Social Sciences), le logiciel statistique le plus spécifiquement dédié à la psychologie expérimentale.
- Réalisation avec SPSS des analyses statistiques vues dans l'EC statistiques ainsi qu'une partie de celles vues en Licence.

COMPETENCES :

Savoir réaliser avec SPSS l'essentiel des analyses statistiques vues dans le cursus.

MODES D'ÉVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère session :

Un examen sur machine d'une heure.

- 2ème session :

Un examen sur machine d'une heure.

BIBLIOGRAPHIE :

Dancey, P. C., & Reidy, J. (2007). *Statistiques sans maths pour psychologues : SPSS pour Windows QCM et exercices corrigés*. De Boeck Université, Bruxelles.
Howell, D. C. (1998). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. De Boeck Université, Bruxelles.
Méot, A. (2014). *Analyse de variance. Intuition, pratique, théorie*. Avec exemples SPSS. Coll. Références Sciences, Ellipses.

➤ Les outils spécifiques de la psychologie

« L'entretien en psychologie clinique »

RESPONSABLE(S) : Frédérique TEISSEDRE

Enseignant(e)s : Frédérique TEISSEDRE, Tiphaine VIDAL, Lisa IGNIACIO, Angélique BOREL

CONTENU :

L'entretien clinique

- Définition, objectifs, intérêts et limites de la méthode de l'entretien dans la relation clinique.
- L'entretien clinique et la psychologie
- Les différents aspects de l'entretien clinique
- Les attitudes du clinicien
- L'entretien en thérapie cognitive et comportementale
- Les aspects non verbaux
- Les différents types d'entretien

Le bilan neuropsychologique

L'anamnèse

L'évaluation neuropsychologique

Le stage professionnel

La lettre de motivation

Le projet professionnel

La rapport de stage professionnel

OBJECTIFS :

- Mobiliser, intégrer et utiliser les bases théoriques relatives à la méthode de l'entretien clinique et neuropsychologique
- Mobiliser les approches méthodologiques pour analyser une problématique.
- Apprendre à rédiger deux projets professionnels en lien avec le parcours PSIFORI en montrant les applications concrètes et les domaines d'application de théories issues principalement de la psychologie sociale et en lien avec le parcours ACTIE en montrant les applications concrètes et les domaines d'application de théories issues principalement de la psychologie clinique-santé.
- Respecter les principes de l'éthique de la déontologie professionnelle des psychologues et de la législation qui concerne spécifiquement les psychologues.

COMPETENCES :

Utiliser les outils spécifiques en psychologie dans un contexte spécifique.

MODES D'ÉVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère session :

Examen sur table (pondération 1)

- 2ème session :

Examen sur table (pondération 1)

BIBLIOGRAPHIE :

Cottraux, J. (1998). *Les thérapies comportementales et cognitives*. 3^{ème} édition, Masson, Paris.

Cottraux, J.(2004). *Les visiteurs du soi. A quoi servent les psy ?* Odile Jacob. Paris

U.E.4. PRATIQUE DE RECHERCHE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE 1

TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE – INTRODUCTION (pondération 0.8)

DOCUMENTATION ELECTRONIQUE (pondération 0.2)

➤ **Travail d'étude et de recherche - Introduction**

RESPONSABLE(S) : Norbert MAIONCHI-PINO

Enseignant(e)s : Norbert MAIONCHI-PINO

CONTENU :

Rédaction de l'introduction (cadre théorique) du Travail d'Etude et de Recherche en se conformant aux normes APA.

OBJECTIFS :

Se familiariser et se former à la méthode expérimentale scientifique en psychologie et aux normes de rédaction en psychologie (normes APA), apprendre à rédiger un cadre théorique, et apprendre à réaliser un travail de recherche et de synthèse bibliographique.

COMPETENCES :

Développer un esprit de synthèse ; s'approprier les notions, principes et concepts d'un ou plusieurs champs de recherche en psychologie ; développer et maîtriser une pensée théorique, méthodologie et expérimentale.

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

À définir avec l'encadrant(e) universitaire référent(e).

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- *1ère session :*

Rédaction et remise de l'introduction (cadre théorique) du Travail d'Etude et de Recherche (pondération 0.8).

- *2ème session :*

Rédaction ou refonte et remise de l'introduction (cadre théorique) du Travail d'Etude et de Recherche (pondération 0.8) ; se reporter aux informations et consignes de rédaction mises à disposition sur l'espace de cours).

INFORMATIONS PRATIQUES :

Pour toute demande d'informations pratiques, veuillez contacter le responsable à son adresse e-mail (norbert.maionchi_pino@uca.fr) ou en déposant vos questions sur l'espace de cours.

➤ **Documentation électronique**

RESPONSABLE(S) : Catherine AUXIETTE

Enseignant(e)s : Catherine AUXIETTE

CONTENU :

L'objectif est d'offrir une formation à la documentation électronique spécifique à la psychologie. Il s'agit ici de rendre autonomes les étudiant/e/s dans leur navigation à travers divers réseaux documentaires électroniques mis à leur disposition, par le biais des réseaux documentaires de la bibliothèque universitaire, de ceux de l'INIST, ou de sites Internet dédiés spécifiquement à la psychologie, pour qu'ils/qu'elles trouvent l'information pertinente relativement au thème de leur mémoire de travail d'étude et de recherche.

OBJECTIFS :

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant/e devra être capable :

- de rechercher un document physique sur le site universitaire clermontois ;

- de faire la distinction entre bases de données, sites documentaires, outils de veille documentaire ;
- de connaître les différents noms des bases documentaires utiles pour effectuer des recherches d'articles scientifiques en langue anglaise ;
- de savoir générer des alertes sur un thème de recherche ;
- d'être autonome dans l'utilisation des sites documentaires de la BCU et de l'INIST et d'être autonome dans l'utilisation de deux bases de données principales (PsylInfo et PubMed) ;
- de connaître la nomenclature de l'American Psychological Association (APA) pour la gestion des références bibliographiques.

COMPETENCES :

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter le travail d'étude et de recherche.
- Analyser et synthétiser des données bibliographiques en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française et de la langue anglaise.

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

Les TD ont lieu une fois le cours magistral délivré.

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère session :

Un examen sur l'ensemble du programme (pondération 0.2).

- 2ème session :

Un examen sur l'ensemble du programme (pondération 0.2).

BIBLIOGRAPHIE :

Des liens Internet seront donnés lors du 1er cours magistral.

MASTER 1 DE PSYCHOLOGIE

SEMESTRE 2

M1-S2

ORGANISATION DU MASTER 1 DE PSYCHOLOGIE M1-S2

<p>U.E.5. PSYCHOLOGIE COGNITIVE ET DE LA SANTE (3 matières obligatoires parmi les 6 suivantes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le comportement social normal et pathologique <input type="checkbox"/> Acquisition du nombre et de la lecture <input type="checkbox"/> Psychologie du bien être <input type="checkbox"/> Psychopathologie périnatale <input type="checkbox"/> Neurosciences cognitives 	<p>9 ECTS</p>	<p>16H CM 10H AF 16H CM 10H CM 10H TD 16H CM 16H CM</p>
<p>U.E.6. PSYCHOLOGIE SOCIALE 2 matières obligatoires parmi les 5 suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Psychologie sociale des groupes <input type="checkbox"/> Justice et discrimination <input type="checkbox"/> Relations intergroupes, terrorisme et conflits <input type="checkbox"/> Le psychologue en milieu judiciaire <input type="checkbox"/> Ethologie sociale et sociétés animales 	<p>6 ECTS</p>	<p>16H CM 16H CM 16H CM 16H CM 16H CM</p>
<p>U.E.7. PRATIQUES DE RECHERCHE ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES 2</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> TER – Rédaction du Mémoire de Soutenance <input type="checkbox"/> Projet professionnel 	<p>12 ECTS</p>	<p>100H ST</p>
<p>U.E 8. LANGUES – ANGLAIS 1</p>	<p>3 ECTS</p>	<p>24H TD</p>

U.E. : Unité d'Enseignement
ECTS : Crédits
CM : Cours Magistraux
TD : Travaux Dirigés
AF : Auto Formation
ST : Stages

U.E.5. PSYCHOLOGIE COGNITIVE ET DE LA SANTE

(3 matières obligatoires parmi les 6 suivantes)

- ✚ **Le comportement social normal et pathologique**
- ✚ **Acquisition du nombre et de la lecture**
- ✚ **Psychologie du bien être**
- ✚ **Psychopathologie périnatale**
- ✚ **Neurosciences cognitives**

➤ **Le comportement social normal et pathologique (pondération 1/3)**

RESPONSABLE(S) : Catherine AUXIETTE

Enseignant(e)s : Catherine AUXIETTE

CONTENU :

Liste (non exhaustive) des thèmes traités : troubles du spectre de l'autisme / hyperactivité et troubles de l'attention / trisomie 21 / troubles obsessionnels compulsifs / schizophrénie / vieillissement / maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs / phobie sociale / dépression / alcoolisme / autres addictions / situation de perte d'emploi / situation d'immigration / illettrisme / troubles du comportement alimentaire / syndrome d'épuisement professionnel / stress et anxiété...

OBJECTIFS :

- Avoir une bonne connaissance des comportements sociaux présentant des aspects déficitaires chez certaines populations.
- Décrire avec précision les déficits des comportements sociaux.
- Fournir les cadres théoriques relevant de ces déficits.
- Fournir des éléments de prise en charge pour la réduction de ces déficits.

COMPETENCES :

- Caractériser les règles fondamentales du comportement cognitif, conatif et social, normal et pathologique, dans son environnement et dans son développement.
- Mobiliser les bases théoriques concernant les principales fonctions cognitives et le fonctionnement psychique à différents âges de la vie : le développement et ses troubles, les apprentissages et leurs difficultés, le comportement des enfants, de la personne adulte et de la personne vieillissante.
- Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement de l'individu : l'individu se situe dans, est influencé par et influence un environnement social.
- Caractériser l'adaptation ou l'inadaptation à un environnement ordinaire ou spécifique.
- Se servir des bases neuro-anatomiques et neuropsychologiques normales et pathologiques du comportement humain.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française et de la langue anglaise.

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

Pour chaque thème, 1 ou 2 groupe/s d'étudiant/e/s doit réaliser les tâches suivantes (le nombre d'étudiant/e/s par groupe dépend du nombre d'étudiant/e/s dans la promotion) :

- ✓ choisir un texte de référence (en français ou en anglais) ; le choix du texte doit être soumis à l'enseignante 1 mois avant l'exposé et au plus tard au 30 janvier de l'année en cours.
- ✓ exposer oralement (diaporama) le texte en 15 minutes maximum ;
- ✓ participer à une discussion de 15 minutes maximum ;

- ✓ rédiger un compte rendu de 4 pages maximum ; le compte rendu doit être soumis à l'enseignante 1 semaine avant l'exposé.

N.B. : la répartition des étudiant/e/s dans les différents thèmes se fait lors d'une séance qui a lieu au 1^{er} semestre ; les dates des exposés sont également communiquées lors de cette séance.

En complément de l'enseignement, les étudiant/e/s volontaires bénéficieront d'un dispositif leur permettant de s'investir dans une activité bénévole d'aide auprès de familles dont l'un des membres est en situation de handicap. Ce complément de formation a pour objectif principal de donner une expérience directe avec des personnes ayant des difficultés d'insertion sociale et de construire une connaissance des contextes d'émergence de ces difficultés.

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère session :

Un examen terminal portant sur l'ensemble du programme (pondération 1).

- 2ème session :

Un examen terminal portant sur l'ensemble du programme (pondération 1).

BIBLIOGRAPHIE :

American Psychiatric Association (APA) (2015). *DSM-V : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5^{ème} édition). Paris : Masson.

Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (1993). *Classification internationale des troubles mentaux et des troubles du comportement. Descriptions cliniques et directives pour le diagnostic* (10^{ème} édition) (CIM-10/ICD-10). Paris : Masson.

➤ **Acquisition du nombre et de la lecture (pondération 1/3)**

RESPONSABLE(S) : Michel FAYOL

Enseignant(e)s : Michel FAYOL

APPRENTISSAGE DE DEUX SYSTÈMES SYMBOLIQUES : L'ARITHMÉTIQUE (5x2h) ET L'ÉCRIT

1) L'apprentissage de l'arithmétique :

- 1.1.) les capacités numériques précoces et leur développement ;
- 1.2.) L'apprentissage des systèmes symboliques et ses difficultés ;
- 1.3.) Le traitement des opérations arithmétiques ;
- 1.4.) La résolution de problèmes ;

2) L'apprentissage de l'écrit :

- 2.1.) Qu'est-ce qu'apprendre l'écrit, généralités et problèmes ;
- 2.2.) Acquisitions précoces en perception et production ;
- 2.3) Apprentissage guidé de l'écrit : prédicteurs et évolution des performances ;
- 2.4.) Difficultés et troubles de l'apprentissage de l'écrit ;

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère et 2ème session :

Un examen terminal sur l'ensemble du programme (pondération 1)

➤ **Psychologie du bien-être (pondération 1/3)**

RESPONSABLE(S) : Michaël DAMBRUN

Enseignant(e)s : Michaël DAMBRUN

FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE :

Pour chaque séance, les étudiants-es sont invités-ées à réaliser une fiche de préparation du cours qui permet d'appréhender au moins une notion importante (e.g. lecture de document, visionnage d'une conférence). Un QCM interactif, permettant à l'étudiant-e d'évaluer son travail de préparation, est proposé en tout début de séance. Le cours en présentiel alterne entre présentation magistrale et travaux dirigés (e.g. classe puzzle). Un feuillet d'accompagnement est fourni à chaque séance. Il répertorie les objectifs d'apprentissage et propose un travail

d'approfondissement. Un syllabus détaillé est fourni à chaque étudiant en début de semestre et avant la première séance. Il présente : l'organisation générale du cours, le fonctionnement pédagogique du cours, le plan du cours avec le thème de la fiche de préparation, le thème du présentiel et le thème du travail d'approfondissement, et les modalités d'évaluation incluant la présentation d'un sujet d'examen type.

PROGRAMME :

- Introduction à la thématique (concepts, approches et méthodes).
- Les limites au bonheur et les processus hédoniques.
- Le rôle des émotions positives (effets étendre et développer), une vie engagée et pleine de sens.
- La psychothérapie positive.
- La pleine conscience (ou mindfulness), la pleine conscience et la thérapie acceptation-engagement.
- La résilience.
- La croissance post-traumatique.

COMPETENCES :

- Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline et de leurs approches méthodologiques pour analyser une problématique.
- Caractériser les règles fondamentales qui favorisent ou non le bien-être des individus.
- Savoir référer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées.
- Savoir établir un diagnostic clinique en termes de bien-être.
- Savoir présenter, organiser, planifier et prendre en charge une intervention avec la personne ou le groupe dans le cadre d'une psychothérapie du bien-être.
- Travailler en autonomie et en équipe. Savoir répondre à une problématique en équipe.
- Prendre du recul sur un phénomène, remettre en question, développer une argumentation avec esprit critique.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question.
- Questionner et adapter sa posture de thérapeute dans le cadre des thérapies basées sur la pleine conscience.

OBJECTIFS :

- Approfondir ses connaissances en psychologie de la santé (via la spécialité « psychologie du bien-être »).
- Etre en mesure de restituer et d'articuler des connaissances reliées aux phénomènes étudiés.
- Identifier un phénomène et être en mesure de l'expliquer à l'aide de processus psychologiques et/ou de résultats issus d'une recherche.
- Etre en mesure d'extraire les éléments essentiels d'une publication scientifique du domaine étudié.
- Etre en mesure de mettre en application dans une perspective psychothérapeutique des connaissances et des outils issus de la psychologie du bien-être.
- Autonomiser l'étudiant en lui fournissant des outils qui facilitent la préparation et l'approfondissement du contenu du cours en dehors du présentiel.

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère session :

Une épreuve écrite portant sur l'ensemble du programme (pondération 1).

- 2ème session :

Une épreuve écrite portant sur l'ensemble du programme (pondération 1).

➤ **Psychopathologie périnatale (pondération 1/3)**

RESPONSABLE(S) : Frédérique TEISSEDRE

Enseignant(e)s : Frédérique TEISSEDRE

CONTENU :

Plan du CM

1. La grossesse chez la femme
 - 1.1 Le déni de grossesse
 - 1.1.1 Epidémiologie, clinique et conséquences
2. La naissance
 1. Eléments de définition
 2. Symptomatologie et prévalence
 3. Facteurs de risque
 4. Outils d'évaluation
 5. Evolution
 1. Symptomatologie et prévalence
 2. Diagnostic
 3. Facteurs de risque
 1. Eléments de définition
 2. Prévalence et incidence annuelle
 3. Symptomatologie
 4. Outils d'évaluation
 5. Facteurs de risque
 - 5.1. Les déterminismes multifactoriels
 - 5.2 Les facteurs psychosociaux
 - 5.3 Les hypothèses biologiques
 - 5.4 Le tempérament de l'enfant
 6. Les conséquences
 - 6.1 Chez l'enfant
 - 6.1.1. Troubles de l'attachement
 - 6.1.2. Troubles du comportement et des interactions
 - 6.1.3 Troubles cognitifs
 - 6.2 Chez la mère
 - 6.3 Dans le couple et chez le partenaire

OBJECTIFS :

L'objectif de cet enseignement théorique consiste à présenter aux étudiants les problématiques rencontrées dans le domaine de la périnatalité (dépistage, sémiologie, conséquences et prises en charge chez la femme, la mère, l'enfant et le partenaire).

COMPETENCES :

Mobiliser les bases théoriques relatives au domaine de la périnatalité.
Savoir dépister une situation pathologique dans ce champ (savoir distinguer une situation normale d'une situation pathologique à partir d'outils).
Mobiliser les bases méthodologiques pour l'analyse du comportement.

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

Approches théoriques, présentations de cas, évaluations et mode de prise en charge.

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère session :
Examen sur table 1h (pondération 1)
- 2ème session :
Examen sur table 1h (pondération 1)

BIBLIOGRAPHIE :

- Beck, C-T. (2002). Postpartum depression: a metasynthesis. *Qualitative Health Research*, 12(4), 453-472.
- Bourgeois, M., Sutter, A-L. (1996). Les unités mère-enfant en psychiatrie périnatale. Paris, PUF.
- Chabrol, H. (1998). Les dépressions de la maternité. Paris, collection que sais je ? PUF.
- Chabrol, H., Teissedre, F et al. (2002). Prevention and treatment of postpartum depression : a controlled randomized study on women at risk. *Psychological medicine*, 32, 1039-1047.

Chabrol, H., Teissedre, F., Armitage, J., Danel, M., Walburg, V. (2004). Acceptability of psychotherapy and antidepressants for postnatal depression among newly delivered mothers. *Reproductive and Infant Psychology*, 22 (1), 5-12.

Milgrom, J. (1999). *Treating postnatal depression : A psychological approach for health care practitioners*. England, Wiley.

Revault d'Allones, C. (1991). *Etre, faire, avoir un enfant*. Paris, petite bibliothèque Payot.

Teissedre, F., Chabrol, H. (2004). Detecting women at risk for postnatal depression using the Edinburgh Postnatal Depression Scale at 2 to 3 days postpartum. *Can J Psychiatry*, 49(1), 51-54.

Teissedre, F., Chabrol, H. (2003). Postnatal depression : a study of the predictive effects of postnatal anxiety on 291 mothers. *Irish Journal of Psychological Medicine*, 20(4), 111-114.

➤ **Neurosciences cognitives (pondération 1/3)**

RESPONSABLE(S) : Laetitia SILVERT & Guillaume VALLET

Enseignant(e)s : Laetitia SILVERT & Guillaume VALLET

CONTENU :

- ✓ Neuroanatomie fonctionnelle de l'attention (8h) :
- Effets de l'attention sur le traitement sensoriel (visuel)
- Contrôle attentionnel : réseaux et mécanismes
- Attention et attentes, motivation, émotion, mémoire...

- ✓ Neurosciences de la mémoire humaine, des molécules au vieillissement (8h) :
- Neurophysiologie de la mémoire
- Dynamique de la mémoire
- Modèles neurocognitifs de la mémoire
- Mémoire et vieillissement (normal et pathologique)

OBJECTIFS :

1. Acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur les approches anatomiques et fonctionnelles en neurosciences appliquées à l'attention et à la mémoire.
2. Développer un regard critique sur ces méthodes et leurs applications.
3. Être capable d'articuler différents niveaux d'analyse neurocognitifs autour d'une problématique cognitive donnée (attention, mémoire...).
4. Connaître les principaux modèles neurocognitifs de l'attention et de la mémoire humaine.

COMPETENCES :

- ✓ Compétences disciplinaires
- Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts et des méthodes issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines et des Sciences de la vie.
- Se servir des bases neuro-anatomiques et neuropsychologiques normales et pathologiques du comportement humain
- Mobiliser les bases théoriques concernant les principales fonctions cognitives et le fonctionnement psychique à différents âges de la vie.

- ✓ Compétences transversales
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

8 séances de 2h de cours magistral.

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère et 2ème session :

Questions à court développement avec éventuellement des questions à choix multiples (coefficient 1)

BIBLIOGRAPHIE :

Une bibliographie sera proposée en cours pour chacune des thématiques abordées.

U.E.6. PSYCHOLOGIE SOCIALE

(2 matières obligatoires parmi les 5 suivantes)

- ✚ **Psychologie sociale des groupes**
- ✚ **Justice et discrimination**
- ✚ **Relations intergroupes, terrorisme et conflits**
- ✚ **Le psychologue en milieu judiciaire**
- ✚ **Ethologie sociale et sociétés animales**

➤ **Psychologie sociale des groupes (pondération 1/2)**

RESPONSABLE(S) : Armelle NUGIER & Serge GUIMOND

Enseignant(e)s : Armelle Nugier & Serge Guimond

CONTENU :

En tant que processus d'influence au cœur de la vie des groupes, le leadership est un élément important de l'étude des processus de groupe en psychologie sociale, en psychologie du travail, et en psychologie politique. La première partie du cours portera sur la nouvelle psychologie du leadership (l'influence du leader sur le groupe, les styles de leadership, le genre et le leadership, le leadership comme un processus d'influence dynamique impliquant des relations intra- et intergroupes). La seconde partie de ce cours portera sur le rôle régulateur des émotions dans les relations intra-groupe et les relations intergroupes (brebis galeuse, groupe based emotion, culpabilité collective et impact des excuses).

OBJECTIFS :

- Etre capable de restituer et d'articuler les connaissances théoriques reliées aux domaines étudiés
- Etre capable de lire des articles expérimentaux en anglais
- Etre capable de répondre à un problème pratique en psychologie des groupes
- Etre capable de rédiger une synthèse des éléments théoriques acquis en cours

COMPETENCES :

- Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique
- Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement psychique par la prise en compte du fait que l'individu se situe, est influencé et influence un environnement social
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

8 séances de CM.

Des documents de travail seront disponibles sur l'ENT en début d'année.

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère session :

Examen terminal, une épreuve écrite sur l'ensemble du programme

- 2ème session :

Examen terminal, une épreuve écrite sur l'ensemble du programme

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

Aucun matériel particulier n'est requis pour cet enseignement.

BIBLIOGRAPHIE :

Branscombe, N. & Doosje, B. (2004). *Collective Guilt : International Perspectives*. Cambridge University press.

Guimond, S. (2006). Les processus de groupe. Dans R.J. Vallerand (Ed.), *Les fondements de la psychologie sociale* (pp. 493-529). Montréal: Gaétan Morin.

Haslam, S. A., Reicher, S. D., & Platow, M. J. (2010). *The new psychology of leadership: Identity, influence and power*. Psychology Press.

➤ **Justice et discrimination (pondération 1/2)**

RESPONSABLE(S) : Sandrine REDERSDORFF

Enseignant(e)s : Sandrine REDERSDORFF

CONTENU :

Lutter contre les discriminations pour un monde plus juste

OBJECTIFS :

- Connaître les concepts, théories et les principaux résultats expérimentaux associés aux domaines étudiés
- Articuler ces connaissances théoriques et empiriques pour analyser et comprendre certains phénomènes sociaux et d'actualité.
- Savoir appliquer les connaissances théoriques à une campagne de lutte contre les discriminations pour une société plus juste.

COMPETENCES :

- Connaître les explications cognitives et sociales de la difficulté à reconnaître et dénoncer la discrimination.
- Connaître les explications cognitives et sociales des processus de dénonciation de la discrimination.
- Proposer des solutions théoriquement argumentées pour réduire le coût associé à la dénonciation de la discrimination.
- Proposer des solutions théoriquement argumentées à un problème de discrimination.
- Proposer des solutions théoriquement argumentées pour éviter les biais liés à l'évaluation des personnes et procéder à des évaluations justes.
- Connaître et comprendre le processus de falaise de verre dans l'accès aux postes à responsabilités.
- Analyser le fonctionnement cognitif et le comportement de l'individu en tant qu'être socialement et contextuellement situé
- Développer une argumentation avec esprit critique.

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

À l'issue de cet enseignement, les étudiants-es devront réaliser une campagne de lutte contre les discriminations (support à définir : court-métrage, affiche....)

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère session :

Un travail à rendre (pondération 0.2) et une épreuve écrite (pondération .08).

- 2ème session :

Une épreuve écrite (pondération 1).

BIBLIOGRAPHIE :

La bibliographie sera déposée sur l'espace numérique du cours en début de semestre.

➤ **Relations intergroupes, terrorisme et conflits (pondération 1/2)**

RESPONSABLE(S) : Serge GUIMOND

Enseignant(e)s : Serge Guimond

CONTENU :

Le cours propose une analyse des théories et des recherches contemporaines dans le domaine de la psychologie sociale des relations intergroupes, du terrorisme et des conflits (théorie réaliste des conflits, théorie de l'identité sociale, théorie de l'auto-catégorisation, théorie de la privation relative, théorie de la gratification relative, théorie du racisme symbolique, théorie de la dominance sociale, théorie de la gestion de la terreur). Il montre comment ces travaux peuvent servir à mieux comprendre les phénomènes d'extrémisme et de radicalisation, et à identifier les principes pouvant servir de base à une politique de prévention.

OBJECTIFS :

Etre capable de restituer et d'articuler les connaissances théoriques reliées aux domaines étudiés

Etre capable de comprendre, et d'évaluer un modèle théorique.

Etre capable d'identifier des relations causales et de distinguer des variables médiatrices et modératrices

Etre capable de rédiger une synthèse des éléments théoriques acquis en cours

COMPETENCES :

Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique

Développement des capacités d'abstraction

Mobiliser les bases théoriques de la psychologie sociale afin de développer des pistes d'intervention et de prévention de la radicalisation.

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

8 séances de CM.

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère session :

Examen terminal, une épreuve écrite sur l'ensemble du programme

- 2ème session :

Examen terminal, une épreuve écrite sur l'ensemble du programme

INFORMATIONS PRATIQUES :

Aucun matériel particulier n'est requis pour cet enseignement.

BIBLIOGRAPHIE :

Guimond, S. (2006). La fonction sociale des préjugés ethniques. *Cahiers de l'URMIS*, 10-11, 17-30. (disponible à <http://urmis.revues.org/207>).

Guimond, S., Kamiejski, R., & Kang, P. (2008). Psychologie de la dominance sociale: Hiérarchie sociale et relations entre groupes. Dans R.V. Joule et P. Huguet (Eds.), *Bilan et Perspectives en Psychologie Sociale, volume 2* (pp. 15-42). Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble

« Je suis Charlie » - New findings on the social and political psychology of terrorism. *International Review of Social Psychology* (2016) – special collection : <http://www.rips-irsp.com/collections/special/psychology-of-terrorism/>

Klea, F., Bourguignon, D., Sarrasin, O., & Guimond, S. (Eds.) (2018). *Préjugés et discrimination*. Bruxelles : De Boeck

D. Landis & R. Albert (Eds.) (2012), *Handbook of ethnic conflict : International Perspectives*. New York : Springer (chapter 18 : Kamiesjski, R., De Oliveira, P., & Guimond, S. Ethnic and religious conflicts in France, pp. 483-506).

➤ **Le psychologue en milieu judiciaire (pondération ½)**

RESPONSABLE(S) : Magali GINET

Enseignant(e)s : Magali GINET

CONTENU :

Les démarches possibles du psychologue en milieu judiciaire (évaluative, de traitement)

Les techniques d'entretien en milieu judiciaire (l'entretien avec l'enfant, l'hypnose, l'entretien cognitif)

Les variables évaluatrices : impact, sur les témoignages oculaires, des émotions, de la présence d'une arme au cours de l'événement criminel, de la certitude affichée par le témoin, de ses attitudes et connaissances préalables.

Vers la psycho-criminologie : les différentes techniques de détection du mensonge, le profilage

OBJECTIFS :

- Etre convaincu de l'intérêt d'une approche scientifique dans l'étude des phénomènes psychologiques propres au milieu judiciaire
- Connaître les différents modes d'intervention du psychologue en milieu judiciaire
- Acquérir les bases de la conduite d'un entretien judiciaire
- Connaître les spécificités de l'entretien judiciaire mené avec des enfants
- Connaître les bénéfices et les limites des différentes formes d'entretien judiciaire (A.B.E., hypnose, entretien cognitif)
- Connaître les principaux effets et les mécanismes explicatifs sous-jacents de différents facteurs susceptibles d'impacter la mémoire de témoins d'événements criminels
- Connaître les trois principales méthodes de détection du mensonge (analyse physiologique, non verbale et verbale), en connaître les bénéfices et les limites
- Connaître le principe général de l'activité de profilage, en connaître les bénéfices et les limites en développant son sens critique

COMPETENCES :

- Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique.
- Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement psychique par la prise en compte du fait que l'individu se situe, est influencé et influence un environnement social
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

8 séances de 2H CM

Des documents de travail seront disponibles sur l'ENT en début d'année.

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère session :

Un examen terminal écrit

- 2ème session :

Une épreuve écrite

INFORMATIONS PRATIQUES :

Feuille et crayon pour la prise de note. L'utilisation de l'ordinateur est possible pour la prise de note, quoique non indispensable.

BIBLIOGRAPHIE :

- Bertone, Melen, Py & Somat (1995). *Témoins sous influences*. PUG.
- Ceci, Bruck, & Gottschalk (1995). *L'enfant-témoin: une analyse scientifique des témoignages d'enfants*. De Boeck Université.
- Mireille CYR (2014). *Recueillir la parole de l'enfant témoin ou victime. De la théorie à la pratique*. Paris, Dunod, coll. Enfances.
- Fisher, R.P., & Geiselman, R.E. (1992). *Memory-enhancing techniques for investigative interviewing: The cognitive interview*. Springfield, IL: Chas. Thomas.

- Ginet, M. (2003). *Les clés de l'entretien avec le témoin ou la victime*. La Documentation Française
- Lindsay, Ross, Read & Toglia (2007). *The Handbook of Eyewitness Psychology: Volume II: Memory for People*. Psychology Press; 1 edition
- Loftus, E. (1979). *Eyewitness testimony*. Harvard University Press.
- Przygodzki-Lionet, N. (2012). *Psychologie et justice: De l'enquête au jugement*. Paris, Dunod.
- Toglia, Read, Ross & Lindsay. (2006). *The Handbook of Eyewitness Psychology: Volume I: Memory for Events*. Psychology Press; 1 edition

➤ **Ethologie sociale et sociétés animales (pondération 1/2)**

RESPONSABLE(S) : Bruno CORBARA

Enseignant(e)s : Bruno CORBARA

CONTENU :

Ce cours est une introduction à l'étude du comportement social chez l'animal. Il portera un intérêt tout particulier aux sociétés animales (de vertébrés et d'invertébrés). Seront notamment abordés les thèmes de la communication animale, du fonctionnement des sociétés animales (processus de coopération, d'« intelligence collective ») et de l'apparition de ces dernières au cours de l'Évolution. Ce cours sera l'occasion de présenter - de façon critique - un certain nombre de théories (en particulier la sociobiologie et ses dérivées) dont le champ d'application ne se limite pas aux animaux mais s'étend souvent à l'espèce humaine.

Seront également abordées les notions d'apprentissage social et de culture animale.

OBJECTIFS :

L'étudiant en psychologie est maintes fois confronté (dans ce qu'il entend ou lit) à des explications « naturalistes » des conduites humaines qui prennent leur inspiration dans la biologie évolutive au détriment de l'autonomie disciplinaire et conceptuelle des sciences sociales. Loin d'être seulement naïve, cette grille d'analyse s'appuie sur des théories très élaborées et un important corpus de données empiriques concernant le comportement des espèces sociales. Une critique éclairée de ce discours « biologisant », à même d'en pointer les limites sera proposée. Il est attendu que l'étudiant, à l'issue de ce cours, soit mieux à même d'apprécier et d'argumenter la pertinence, ou la non-pertinence, de l'application de ces théories à la compréhension du comportement humain.

COMPETENCES :

Cet enseignement ne requiert aucune connaissance de base en éthologie et en biologie évolutive : elles seront introduites, au fur et à mesure des besoins.

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère et 2ème session :

Examen terminal portant sur le cours.

BIBLIOGRAPHIE :

ARON S. & PASSERA L., 2000. Les sociétés animales. Évolution de la coopération et organisation sociale. De Boeck Université, 336 pp.

DARROUZET E. & CORBARA B., 2016. Les insectes sociaux. Editions QUAE, 168 pp.

U.E.7.PRATIQUES DE RECHERCHE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE 2

 **TER – REDACTION DU MEMOIRE DE SOUTENANCE**
 **PROJET PROFESSIONNEL**

➤ TER – Rédaction du Mémoire de Soutenance

RESPONSABLE(S) : Norbert MAIONCHI-PINO

Enseignant(e)s : Norbert MAIONCHI-PINO et les encadrant(e)s universitaire(s) membres de l'UFR PSSSE.

CONTENU :

Rédaction d'un rapport scientifique concernant le Travail d'Etude et de Recherche en se conformant aux normes APA, accompagné d'une soutenance orale.

OBJECTIFS :

Approfondir la maîtrise de la méthode expérimentale scientifique en psychologie et la maîtrise des normes de rédaction en psychologie (normes APA), s'initier aux passations expérimentales auprès de participant(e)s, réaliser des analyses statistiques, approfondir et s'autonomiser sur la réflexion théorique.

COMPETENCES :

Développer une maîtrise des techniques et outils de mesures expérimentales ; acquérir une maîtrise des outils d'analyses statistiques ; savoir analyser, interpréter et raisonner sur des données scientifiques.

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

À définir avec l'encadrant(e) universitaire référent(e).

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- **1ère session :**

Rédaction et remise d'un rapport scientifique concernant le Travail d'Etude et de Recherche en se conformant aux normes APA, accompagné d'une soutenance orale réalisée devant un jury composé de deux enseignant(e)s-chercheur(e)s dont l'encadrant(e) universitaire responsable de l'étude scientifique menée durant l'année universitaire (pondération 0.7);

- **2ème session :**

Rédaction ou refonte et remise d'un rapport scientifique concernant le Travail d'Etude et de Recherche en se conformant aux normes APA, accompagné d'une soutenance orale réalisée devant un jury composé de deux enseignant(e)s-chercheur(e)s dont l'encadrant(e) universitaire responsable de l'étude scientifique menée durant l'année universitaire (pondération 0.7) ; se reporter aux informations et consignes de rédaction mises à disposition sur l'espace de cours).

INFORMATIONS PRATIQUES :

Pour toute demande d'informations pratiques, veuillez contacter le responsable à son adresse e-mail (norbert.maionchi_pino@uca.fr) ou en déposant vos questions sur l'espace de cours.

➤ **Projet professionnel**

L'étudiant-e devra rédiger un projet professionnel en lien avec le parcours ACTIE et le parcours PSIFORI.

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- 1ère session :

Rédaction du projet professionnel (pondération 0.3).

- 2ème session :

Rédaction ou refonte du projet professionnel (pondération 0.3).

Stage professionnel facultatif

Possibilité de réaliser un stage de 100h min et 280h maximum. La recherche de stage incombe à l'étudiant. En revanche, le bureau des stages sera consulté pour répondre aux différentes questions sur la réalisation de ce stage. Pour toute demande de stage l'étudiant-e devra suivre les consignes données par le bureau des stages.

**ATTENTION : Aucun Master ne peut être validé sans avoir présenté et soutenu un TER.
L'UE 7 PRATIQUES DE RECHERCHE ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE 2 n'est pas compensable avec les autres UE du Master 1.**

U.E 8. LANGUE VIVANTE – ANGLAIS

RESPONSABLE(S) : Catharina VAN DE VEN

CONTENU :

L'anglais, et plus spécifiquement la langue anglaise pour la psychologie, sera surtout étudiée en contexte à travers des études de cas. Les étudiants auront également à préparer individuellement un portfolio de résumés d'articles universitaires en anglais liés à la psychologie.

OBJECTIFS :

- Développer sa capacité de parler des sujets de psychologie en anglais.
- Pratiquer la lecture des documents liés aux sujets de psychologie.
- Développer son autonomie en renforçant sa maîtrise de la langue cible

COMPETENCES :

- Développer un portfolio comme support de leur apprentissage en autonomie
- Développer plus de confiance à l'oral et améliorer la prononciation.
- Développer des stratégies d'apprentissage correspondant à leurs besoins personnels.
- Étudier du lexique propre à la psychologie.

PLANIFICATION DES ACTIVITES :

Lors des premiers cours les étudiants-es travailleront sur des études de cas en petits groupes, avec l'aide du professeur. Ensuite chaque petit groupe travaillera sur une étude de cas, et effectuera une recherche approfondie sur les problématiques psychologiques qu'elle soulève, avant de présenter ses recherches devant la classe. En parallèle chaque étudiant-e préparera individuellement un portfolio de résumés d'articles universitaires en anglais liés à leur domaine d'études. Par la suite, lors de l'avant dernier ou le dernier cours, les étudiants-es passent un examen oral en binôme, pendant lequel ils-elles parleront de ce qu'ils-elles auront lu et présenté dans leurs portfolios.

MODES D'EVALUATION / CONTROLE DES CONNAISSANCES :

50%: Portfolio et examen oral.

50%: Présentation des études de cas.

L'enseignant expliquera les critères d'évaluation lors des premières séances. L'assiduité et la participation active en cours sont prises en compte lors de l'attribution de la note. Une partie de chaque note est basée sur la qualité de la langue anglaise, et une autre partie sur la qualité, autre que linguistique, des productions de l'étudiant-e. Ainsi même ceux-celles ayant un bon niveau auront à s'appliquer afin de rendre des productions de bonne qualité. De l'autre côté, ceux-celles qui ont des difficultés en anglais pourront en partie compenser cette limitation en mobilisant au maximum leurs connaissances linguistiques et en produisant des projets de très bonne qualité.

INFORMATIONS PRATIQUES :

24 heures de cours en TD, pour 3 crédits.

BIBLIOGRAPHIE :

L'enseignant pourra conseiller davantage de ressources adaptées au niveau de chaque étudiant-e. Les étudiants-es sont incités-ées à lire et écouter un maximum de documents en anglais liés à la psychologie ainsi qu'à leurs centres d'intérêt. Toutes les ressources données ci-dessous sont entièrement gratuites.

S'il vous manque les bases de l'anglais vous pouvez les apprendre ou réapprendre avec le site web et application Duolingo. Pour réviser la grammaire ou du vocabulaire généraliste les sites web BBC Learning English, British Council Learning English, et VOA Learning English présentent des ressources de très bonne qualité.

Il existe de nombreuses ressources en ligne que vous pouvez utiliser pour vous familiariser avec l'anglais pour la psychologie. Le site web "ted.com" propose un nombre important de conférences liées à la psychologie. Les pages internet du "The British Psychological Society Research Digest" et "The American Psychological Association" (APA) publient des articles sur divers sujets liés à la psychologie. L'émission radio hebdomadaire du BBC Radio 4 "All in the Mind" analyse des sujets actuels et de nouveaux travaux de recherche en psychologie. Dans un ton plus léger vous pouvez regarder diverses chaînes Youtube liées à la psychologie comme "Crash Course Psychology" et "The Psych Show".

MASTER 2

MENTION PSYCHOLOGIE

SEMESTRES 3 & 4

PARCOURS 1 : *Psychologie, Ingénierie de la Formation, Orientation et Insertion (PSIFORI)*

PARCOURS 2 : *Approche Clinique des Troubles cognitifs et sociocognitifs, des Inadaptations et de l'Exclusion (ACTIE)*

Responsable du Master : Delphine MARTINOT

OBJECTIFS :

- **Les objectifs scientifiques**

Former des psychologues possédant des connaissances approfondies en psychologie sociale, cognitive et clinique, qui adoptent une démarche scientifique, et qui maîtrisent parfaitement toute une série de méthodes et d'outils relevant des techniques de la psychologie (questionnaires, entretiens, tests neuropsychologiques, épreuves de dépistage, outils de diagnostics, tests d'évaluation de l'adaptation sociale, etc.).

- **Les objectifs professionnels**

La mention de Master Psychologie est une formation aux métiers de psychologue faisant appel à des compétences ou connaissances distinctes en fonction des parcours choisis. La maîtrise des savoir-faire professionnels (notamment en M2) s'acquiert, au sein de chaque parcours, à partir d'une part d'UE spécifiques à finalité professionnelle et, d'autre part, d'un stage professionnalisant encadrés systématiquement par un-e professionnel -le et un-e enseignant-e-chercheur-se référent-e.

Pour PPsychologie, Ingénierie de la Formation, ORientation et Insertion (PSIFORI)

Secteurs d'activités : la formation professionnelle, l'orientation, l'insertion socio-professionnelle, les Ressources Humaines

Types d'emplois accessibles : psychologue dans les entreprises (services gestion du personnel ou RH), dans des services de médecine du travail, dans des organismes publics de gestion des ressources humaines, dans des organismes publics et privés de formation, dans des organismes publics et privés d'insertion socio-professionnelle, dans des centres de Bilan de Compétences, dans l'Éducation Nationale, dans des cabinets de conseil ou en profession libérale.

Pour Approche Clinique des Troubles cognitifs et sociocognitifs, des Inadaptations et de l'Exclusion (ACTIE)

Secteurs d'activités : la santé, la santé mentale (cadre hospitalier, territorial, associatif, libéral), le handicap, le vieillissement, et l'éducation spécialisée.

Types d'emplois accessibles : psychologue de la fonction publique territoriale, dans le secteur hospitalier, dans le secteur des services de mairies, dans un centre de ressources, dans le secteur de l'éducation spécialisée institutionnelle, dans le secteur associatif, en maison de retraites, en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, en Centre de ressources et de formation pour adultes en difficulté, ou en profession libérale.

Quel que soit le parcours, une Option Recherche est possible.

Les étudiants-es de cette option seront en mesure de participer à des programmes de recherche d'envergure internationale, de mettre en place et de conduire une recherche, d'en analyser les résultats à l'aide d'outils statistiques adaptés et au regard de la littérature scientifique. Ils-elles peuvent déposer une demande pour s'engager dans un projet de recherche doctorale.

COMPÉTENCES COMMUNES AUX DEUX PARCOURS

Concevoir, utiliser et analyser des outils de mesures psychologiques ; Connaître et savoir utiliser à bon escient les tests de personnalité ; Connaître les Thérapies Cognitivo-Comportementales ; Enquêter scientifiquement ; Établir un cahier des charges ; Formuler des préconisations et des pistes d'action concrètes en réponse à une demande d'un organisme ; Mener un entretien scientifiquement ; Observer scientifiquement ; Organiser et mener un focus group ; Respecter la déontologie et l'éthique professionnelle ; Utiliser une méthodologie scientifique pour répondre à une demande d'un organisme, d'une personne.

MODES D'ÉVALUATION / CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1 - Vous trouverez les modalités de contrôle des connaissances (MCC) en ligne sur le site de l'UCA. Veuillez-vous y reporter.

2 - Travail d'étude et de recherche appliquée réalisé dans le cadre du stage professionnel. Présentation du produit professionnel correspondant à la demande de l'organisme d'accueil devant un jury composé du-de la tuteur-trice universitaire, du-de la maître de stage et d'un-e enseignant-e chercheur-se membre de l'UFR PSSSE.

La 1^{ère} session a lieu avant le 12 juillet de l'année universitaire d'inscription et la 2^{ème} session a lieu avant le 6 septembre de l'année universitaire d'inscription.

MASTER PARCOURS 1 : PSYCHOLOGIE, INGÉNIERIE DE LA FORMATION, ORIENTATION ET INSERTION (PSIFORI)

Responsable du parcours : Delphine MARTINOT

COMPÉTENCES

Le parcours PSIFORI est destiné à former des psychologues spécialistes en ingénierie de la formation, de l'orientation scolaire et/ou professionnelle, et de l'insertion sociale et /ou professionnelles des adultes et de publics spécifiques (personnes en situation de handicap, jeunes en échec scolaire, primo-arrivants, etc.). Les diplômés-ées de ce parcours sont capables d'identifier et d'analyser les besoins et/ou difficultés susceptibles d'être à l'origine de problèmes de formation, d'orientation et d'insertion sociale des individus, mais aussi de proposer et de mettre en œuvre une démarche « action-développement » pour les accompagner tout au long de leur parcours de formation et d'insertion ;

La formation dans ce parcours prend appui principalement sur la psychologie sociale avec également des apports de la psychologie cognitive notamment des apprentissages, et de la psychologie du travail.

ORGANISATION DU MASTER PARCOURS 1 PSIFORI

SEMESTRE 3

U.E.1. MÉTHODES (UE mutualisée sur les deux parcours)

- Questionnaire, entretien, focus groupe
- L'observation directe
- Les bases de l'alliance thérapeutique
- Test de personnalité et code de déontologie
- L'évaluation cognitive : une introduction
- Statistiques appliquées

U.E.2. FORMATION, ORIENTATION ET INSERTION 1

- Conception et mise en œuvre d'une formation
- Le psychologue dans le monde de l'insertion
- L'analyse de besoin en formation – gestion de projets
- Réponse à une demande d'un organisme
- L'audit social
- Les risques psycho-sociaux
- Le référentiel de compétences

U.E.3.a OPTION APPROFONDISSEMENT FORMATION, ORIENTATION ET INSERTION 1

- Ergonomie et formation
- Droit du travail
- Statistiques appliquées
- Mises en situation professionnelle
- La perception de la justice
- Les marchés publics

OU

U.E.3.b OPTION RECHERCHE 1 (UE mutualisée sur les deux parcours)

- Approfondissement méthodologie et statistiques
- Lire, écrire et analyser un document scientifique
- Instruments et programmation

U.E.4. LANGUE – ANGLAIS

SEMESTRE 4

U.E.5. PROJET ET STAGE PROFESSIONNELS

- Journées collectives
- Stage de 16 semaines

U.E.6. FORMATION, ORIENTATION ET INSERTION 2

- Le psychologue dans le monde de l'insertion (suite)
- La VAE
- Le bilan de compétences

U.E.7.a OPTION APPROFONDISSEMENT FORMATION, ORIENTATION ET INSERTION 2

- Psychologie sociale dans le domaine de la santé
- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Les politiques publiques de formation-insertion
- L'apprentissage et le groupe
- La démarche qualité

OU

U.E.7.b OPTION RECHERCHE 2 (UE mutualisée sur les deux parcours)

- Approfondissement théorique Psychologie Sociale et Cognitive

Informations spécifiques concernant l'U.E.5. PROJET ET STAGE PROFESSIONNELS

Le stage professionnel est à réaliser en alternance sur l'ensemble de l'année universitaire. Sa durée est de 16 semaines réparties selon les périodes mentionnées dans le cadre de la convention. Dans le cadre de son stage, chaque étudiant(e) doit réaliser une mission qui anticipe sur l'activité professionnelle de psychologue.

L'objectif du stage est double.

- A. Le stage constitue **un moyen complémentaire de formation**, notamment en immergeant l'étudiant-e dans un contexte professionnel opérationnel. Dans la mesure du possible, l'étudiant-e sera intégré-e aux activités de l'organisme dans lequel il-elle est inséré-e. Ce sera l'occasion d'une première expérience professionnelle. Dans ce cadre, l'étudiant-e devra procéder au traitement de la demande formulée par l'organisme d'accueil.

- B. Le stage constitue aussi l'occasion, pour l'organisme d'accueil, de confier une **mission** à l'étudiant-e, mission qui devra déboucher vers l'élaboration d'un objet professionnel utile à l'organisme commanditaire. Il peut s'agir, par exemple, de l'élaboration d'un outil (outil d'évaluation, d'entretien, de recrutement, etc.). Cette mission est rédigée par le commanditaire de l'organisme d'accueil et confiée à l'étudiant-e qui doit en faire l'examen précis. Avant sa mise en œuvre, la mission fait l'objet de la rédaction d'un cahier des charges dans lequel sont mentionnés ses objectifs, ses étapes intermédiaires, ses échéances et la nature de ce qui sera

L'étudiant(e) doit fournir, en fin d'année, les deux éléments d'évaluation suivants.

1. L'objet professionnel

L' ou les objet-s professionnel-s correspondent au produit final demandé par le lieu de stage. Sa seule finalité est l'exploitation dans le cadre professionnel. C'est ce que l'étudiant-e doit produire dans le cadre de sa mission. Cela peut être un outil (outil d'évaluation, d'entretien, de recrutement, etc.), une conception de formation ou une formation, un référentiel de compétences, un guide, un livret, un ou des document-s destiné-s à certains personnels de la structure contenant des actions précises à mener, etc. L'essentiel est que l'objet professionnel soit de nature à être efficacement et immédiatement exploitable par l'organisme d'accueil.

2. Le document d'accompagnement de l'objet professionnel

Le document d'accompagnement de l'objet professionnel ou mémoire compose la pièce maîtresse de l'évaluation de fin de formation. Indépendant de l'objet professionnel, il est destiné à préciser la mission, puis comment et pourquoi cette mission a été réalisée. C'est dans ce document que doivent apparaître toutes les étapes du travail ayant permis l'aboutissement de l'objet professionnel, incluant l'ancrage théorique et les justifications méthodologiques.

Ces deux documents constituent les fondements de l'évaluation finale conduite par un jury composé du-de la responsable de stage au sein de l'organisme d'accueil, du-de la responsable universitaire et d'un(e) enseignant(e)/chercheur(e) membre de l'UFR PSSSE..

Organisation et suivi pédagogique du stage professionnel

Chaque étudiant(e) est sous la responsabilité d'un-e responsable sur le lieu de stage et d'un(e) enseignant(e)/chercheur(e) membre de l'UFR PSSSE. Il-elle a, durant cette période, une activité pratique formative. Chaque étudiant-e rend compte périodiquement de l'évolution de son travail lors de 3 journées de pilotage collectif sous la direction de l'équipe universitaire pédagogique du M2, parcours PSIFORI.

MASTER PARCOURS 2 : APPROCHE CLINIQUE DES TROUBLES COGNITIFS ET SOCIOCOGNITIFS, DES INADAPTATIONS ET DE L'EXCLUSION (ACTIE)

Responsable du parcours : Catherine AUXIETTE

COMPÉTENCES

Le parcours ACTIE est destiné à former des psychologues cliniciens en mesure d'identifier et de prendre en charge un ensemble de troubles, et plus particulièrement des troubles du développement et des apprentissages, des troubles du comportement de la personne adulte et des troubles du comportement de la personne vieillissante.

La formation dans ce parcours prend appui principalement sur la psychologie clinique et la psychologie de la santé avec des apports en psychologie cognitive, en psychologie sociale et en neuropsychologie.

ORGANISATION DU MASTER PARCOURS 2 ACTIE

SEMESTRE 3

U.E.1. MÉTHODES (UE mutualisée sur les deux parcours)

- Questionnaire, entretien, focus groupe
- L'observation directe
- Les bases de l'alliance thérapeutique
- Test de personnalité et code de déontologie
- L'évaluation cognitive : une introduction
- Statistiques appliquées

U.E.2. CLINIQUE DES TROUBLES, INADAPTATIONS ET EXCLUSION 1

- TCC enfants / Gestion des émotions
- Les outils d'évaluation des enfants
- Les troubles du spectre autistique / L'hyperactivité
- Schizophrénie et remédiation cognitive
- Neuropsychologie des démences
- Alliance thérapeutique
- L'entretien motivationnel
- L'entretien psychologique
- Stress et stratégies d'ajustement / Troubles du comportement alimentaire (TCA) ou troubles de l'humeur pour étayage théorique (vignettes cliniques)

U.E.3.a OPTION APPROFONDISSEMENT CLINIQUE DES TROUBLES, INADAPTATIONS ET EXCLUSION 1

- Autisme
- Introduction à la méthode ABA
- Communication alternative et augmentative dans les TSA
- Apprentissage de la lecture et remédiation des troubles spécifiques
- Stress Post-Traumatique
- Prise en charge des TCA
- Psychiatrie de la personne âgée
- Pratique du psychologue en Maison d'Accueil Spécialisée

OU

U.E.3.b OPTION RECHERCHE 1 (UE mutualisée sur les deux parcours)

- Approfondissement méthodologie et statistiques
- Lire, écrire et analyser un document scientifique
- Instruments et programmation

U.E.4. LANGUE – ANGLAIS

SEMESTRE 4

U.E.5. PROJET ET STAGE PROFESSIONNELS (voir ci-dessous pour plus de précisions)

- Stage de 16 semaines
- Journées collectives
- Journée bilan

U.E.6. CLINIQUE DES TROUBLES, INADAPTATIONS ET EXCLUSION 2

- Addictions : bases neurologiques et prise en charge en psychiatrie
- Psychiatrie adulte
- Gériatrie clinique et gériatrie
- Pratique du psychologue en institution
- Aide à la rédaction

U.E.7.a OPTION APPROFONDISSEMENT CLINIQUE DES TROUBLES, INADAPTATIONS ET EXCLUSION 2

- Justice et affaires familiales
- Épilepsies
- Traumatismes crâniens
- Burn-out et stress professionnel
- Les troubles de la personnalité
- TCC personnes âgées, vieillesse / institutionnalisation
- Cognitions et iatrogénie médicamenteuse

OU

U.E.7.b OPTION RECHERCHE 2 (UE mutualisée sur les deux parcours)

- Approfondissement théorique Psychologie Sociale et Cognitive

Informations spécifiques concernant l'U.E.5. PROJET ET STAGE PROFESSIONNELS

Le stage professionnel s'effectue sur l'un des thèmes traités dans le cadre des S3 et S4. Il a donc pour objectif d'accroître une expertise spécifique. Le stage s'étend sur l'ensemble de l'année universitaire (S3 et S4), l'étudiant(e) étant à la disposition de son organisme d'accueil en dehors des périodes de formation à l'université. Il comporte 16 semaines.

Dans le cadre de son stage, chaque étudiant(e) doit réaliser une mission qui anticipe sur l'activité professionnelle de psychologue.

L'objectif du stage est double.

- A. Le stage constitue un moyen complémentaire de formation, notamment en immergeant l'étudiant(e) dans un contexte professionnel opérationnel. Dans la mesure du possible, l'étudiant(e) sera intégré(e) aux activités du service dans lequel il(elle) est inséré(e). Ce sera l'occasion d'une première expérience professionnelle. Dans ce cadre, et dans la mesure du possible, l'étudiant(e) devra procéder au suivi individualisé d'une personne relevant de la problématique qui fait la spécificité de l'organisme d'accueil.
- B. Le stage constitue aussi l'occasion, pour le service d'accueil, de confier une mission à l'étudiant(e), mission qui devra déboucher vers l'élaboration d'un objet professionnel utile au service commanditaire. Il peut s'agir, par exemple, d'un suivi spécifique et détaillé d'un(e) patient(e), d'un travail de recension d'outils de diagnostic ou d'évaluation, d'une enquête, ou d'un travail d'investigation de type recherche appliquée ou recherche fondamentale. Cette mission est proposée par le responsable du service d'accueil et est confiée à l'étudiant(e) qui doit en faire l'examen précis. Avant sa mise en œuvre, la mission fait l'objet de la rédaction d'un cahier des charges dans lequel sont mentionnés ses objectifs, ses étapes intermédiaires, ses échéances et la nature de ce qui sera transmis au responsable du service d'accueil quand la mission sera achevée.

L'étudiant(e) doit fournir, en fin d'année, les 3 éléments d'évaluation suivants.

1. Le « tableau de bord »

Le « tableau de bord » comporte deux parties : la première est strictement descriptive ; elle doit permettre à un futur stagiaire d'avoir une connaissance pertinente du lieu de stage avant même de s'y rendre. La seconde partie est analytique. Elle doit mettre en perspective le contenu de la formation (ce qui a été traité en cours) et ce qui a été observé lors du stage. Sur la base de cette analyse, le tableau de bord peut s'achever, si c'est pertinent, par des suggestions en mesure d'être exploitées par l'organisme d'accueil du(de la) stagiaire, pour optimiser ses actions.

2. L'objet professionnel

L'objet professionnel correspond au produit final demandé par le lieu de stage. Sa seule finalité est l'exploitation dans le cadre professionnel. C'est ce que l'étudiant(e) doit produire dans le cadre de sa mission. Cet objet est clairement identifié dans le cahier des charges défini en début d'année universitaire. Ce peut être un traditionnel compte rendu de recherche, un outil (e.g. une vidéo, la construction d'un nouvel outil tel un questionnaire à partir d'outils existants...), une prestation décrite dans le cadre d'un compte rendu, etc. L'essentiel est qu'il soit de nature à être efficacement exploitable par l'organisme d'accueil.

3. Le document d'accompagnement de l'objet professionnel

Le document d'accompagnement de l'objet professionnel compose la pièce maîtresse de l'évaluation de fin de formation. Indépendant des deux autres documents d'évaluation, il est destiné à préciser la mission, puis comment et pourquoi cette mission a été réalisée. C'est dans ce document que doivent apparaître toutes les étapes du travail (sans oublier la demande initiale) ayant permis l'aboutissement de l'objet professionnel et les éléments théoriques qui y sont directement reliées.

Ces trois documents constituent les fondements de l'évaluation finale conduite par un jury composé du/de la responsable de stage au sein de l'organisme d'accueil, du/de la responsable universitaire et d'un(e) enseignant(e)/chercheur(e) membre de l'UFR PSSSE. Des personnes impliquées dans la mission menée par l'étudiant(e) ou ayant à exploiter ultérieurement le travail réalisé, peuvent assister à la soutenance du travail sans toutefois participer à la délibération finale.

Organisation et suivi pédagogique du stage professionnel

Chaque étudiant(e) est sous la responsabilité d'un(e) responsable sur le lieu de stage – psychologue diplômée(e) – et d'un(e) responsable universitaire membre de l'UFR PSSSE. Il/elle a, durant cette période, une activité pratique formative. Chaque étudiant(e) rend compte périodiquement de l'évolution de son travail lors de 3 journées de pilotage collectif sous la direction de l'équipe universitaire pédagogique du M2, parcours ACTIE.